

lui demande: «Qu'advient-il de la plupart de nos suggestions?» Je crois qu'on les jette au panier. Tenter d'ouvrir les yeux du gouvernement, ou mieux, de lui faire entendre raison, c'est poursuivre une chimère.

• (2050)

Je m'intéresse particulièrement au ministère de l'Expansion économique régionale car il touche la ville de Hamilton. Dans un rapport de l'autre endroit au sujet de telles questions, on trouve l'appréciation suivante:

Le comité estime qu'une politique visant à répartir la croissance industrielle de façon plus uniforme entre les régions, si souhaitable soit-elle, devrait être conçue dans le cadre d'une stratégie industrielle et technologique d'ensemble. Par exemple, l'utilisation des subventions du gouvernement pour anéantir ou affaiblir des sociétés bien établies dans une région en suscitant de la concurrence établie artificiellement ailleurs n'est pas, à long terme, dans l'intérêt national ou régional. De telles croissances artificielles peuvent léser des régions prospères sans établir une base solide pour l'expansion industrielle dans des régions moins avancées, car on ne peut les subventionner indéfiniment. Au Canada et ailleurs, l'expérience a démontré qu'une telle approche entraîne un gaspillage des deniers publics et soulève des espoirs qui se terminent en fin de compte en amères déceptions dans les régions désignées pour une aide spéciale.

Il s'agit de cas où on plante de nouvelles industries faisant concurrence à celles qui sont déjà établies. Ce qui m'inquiète, c'est que le gouvernement ne se fait pas le moindre scrupule de déplacer une industrie d'une localité à une autre pour y créer des emplois et de ce fait créer du chômage dans la ville à laquelle on a enlevé cette industrie. C'est de la ville même de Hamilton que je parle. Dans le premier cas, il s'agissait d'Aerovox. Le deuxième cas est plus récent; il touche la Acme Seeley Business Systems Limited de Toronto.

Le député de York-Nord, ou est-ce celui de l'une des circonscriptions voisines, a paru surpris d'entendre le représentant de Saint-Jean-Est interpellé le gouvernement à ce sujet. Un mot d'explication afin que les députés sachent ce qui s'est réellement passé. A la faveur d'une subvention de \$862,000 ou plus du MEER, la Acme Seeley Business Systems a pu créer 137 emplois à Renfrew. Mais qu'est-il arrivé? Les députés sont-ils au courant de ce qui s'est passé à Toronto? La filiale, Jackson Metal Industries, employait 136 ouvriers de Toronto et de Hamilton avant son déménagement à Renfrew. Comment y a-t-on alors gagné? On y gagne un seul emploi de plus à Renfrew, puis 136 ouvriers sont mis à pied.

A titre de représentant à la Chambre, je dois exprimer le désaveu de mes commettants de la ville de Hamilton et d'autres centres du pays qui ont subi le même sort. Je vois le ministre de l'Environnement (M. Davis) qui sourit. J'ignore s'il est au courant de la situation, mais c'est de lui que ces choses relèvent dans une certaine mesure et je souhaite qu'il saisisse ce que je dis. Un gouvernement qui agit de la sorte ne saurait inspirer confiance.

La question en jeu ici ne repose pas que sur les deux cas susmentionnés. Combien d'autres du même genre existent? Combien de millions de deniers publics servent à priver les gens de leur emploi dans les régions non désignées? Voilà une question légitime et j'espère qu'on y répondra un jour. Si je puis donner deux exemples, dont

l'un concerne Hamilton et l'autre Toronto, il est probable qu'on peut en trouver bien d'autres au pays.

M. Whelan: Le milieu est plus propice à Renfrew.

M. Alexander: Le député veut-il prendre la parole? Le député d'Essex-Windsor (M. Whelan) peut toujours le faire s'il le désire.

Naguère, quand de tels exemples étaient mis en lumière, le ministre s'efforçait d'y trouver des explications plausibles, en disant par exemple que les compagnies en question auraient cessé d'exister si le ministère n'était pas venu à leur secours. On peut s'attendre à des explications prétendument plausibles d'ici quelques jours, car le ministre a l'imagination fertile, me dit-on.

Mais pourquoi des firmes bien situées et bien établies ont-elles de la difficulté à subsister? Ce n'est pas à cause d'un manque de compétence, d'après moi, mais surtout par suite des politiques du gouvernement. Car enfin, l'industriel dont l'établissement est situé dans une ville où les loyers montent, où les affrontements entre le patronat et le salariat sont plus souvent la règle que la négociation, où les prix des vivres augmentent ainsi que l'impôt foncier, devra faire face à tout cela par des hausses de salaires. Si les gouvernements ne font rien pour remédier à la situation, l'industrie ira s'installer là où la vie sera moins chère. Que nos vis-à-vis ne viennent donc pas nous dire que ces compagnies doivent déménager, autrement elles connaîtraient le déficit. Qu'ils nous disent pourquoi les choses se seraient passées comme cela.

J'ai l'impression que les subventions du MEER servent de plus en plus à faire passer les emplois d'une région dans une autre, ce qui ne manque pas de nous inquiéter. On pourrait prévenir cela en déduisant de la subvention un montant proportionné à la réduction des emplois dans les autres succursales de la compagnie en question. Si, dans les deux ans suivant le versement initial d'une subvention, une entreprise réduisait son niveau d'emploi ailleurs au Canada, elle devrait être tenue de rembourser tout ou partie de cette subvention. A l'heure actuelle, on exige seulement d'une entreprise de rembourser une subvention que si elle réduit le niveau d'emploi d'une de ces filiales ayant motivé une subvention.

J'aimerais parler maintenant d'un autre domaine intéressant le ministère de l'Industrie et du Commerce. Les subventions à l'industrie visant à stimuler les innovations ont augmenté d'environ 58 millions de dollars en 1968-1969 à quelque 114 millions pendant l'année financière en cours. Cela représente une augmentation d'environ 94 p. 100 en quatre ans seulement. Ces subventions intéressent principalement les transports, les industries métallurgiques et productrices d'électricité. Mais, comme le révèle Statistique Canada, le fait significatif est que les dépenses effectuées par l'industrie depuis 1969 en matière de recherche et le développement ont peu augmenté. En fait, les efforts en ce sens ont diminué. Dans le secteur de l'électricité, des transports et des équipements, les dépenses d'innovation sont tombées de 176 millions en 1969 à 162 millions cette année selon les prévisions. N'oublions pas que la majorité des subventions se sont concentrées sur ces secteurs.